

Chers amis

Depuis plusieurs années les paroisses de Saint Pierre en Pays Roussillonnais et de Notre Dame des Sources en Sanne-Dolon dans le nord du département de l'Isère disposaient de logements aménagés dans des bâtiments paroissiaux . Ils étaient mis à disposition du comité paroissial Sanne Dolon-la Vareze pour y accueillir et héberger des familles en difficultés

Ces locaux actuellement libérés, vont bénéficier à court terme, d' importants travaux et le comité a décidé pour poursuivre sa mission, qui a déjà permis à plusieurs familles de rebondir et de retrouver une autonomie heureuse, de louer un petit appartement .

Le comité, composé uniquement de bénévoles, ne bénéficie d' aucune subvention et tous les frais engagés sont financés par des dons. Les frais de cette location et d'hébergement sont plus élevés que ceux liés aux accompagnements dans les bâtiments paroissiaux et le comité a besoin de votre aide

Persuadé que vous êtes sensibles à la situation des familles « à la rue » et à l' appel du pape François, les membres du comité se permettent de vous inviter à les rejoindre et à devenir un donateur régulier, même par de petits dons. ( 10 par mois , 20 , etc ...) pour une période de un an , éventuellement renouvelable . Bien entendu les dons uniques sont également très appréciés ....

Afin de profiter des avantages fiscaux actuels qui permettent de bénéficier d'un remboursement de 66°/° du don, les versements doivent être faits auprès de l' Association Solidarité Saint Martin de Grenoble . Cet organisme du diocèse de Grenoble ( <https://www.diocese-grenoble-vienne.fr> ) est le support de nombreuses associations en Isère. Le plus simple pour donner régulièrement est de procéder par prélèvement en précisant que c'est pour le Comité Sanne Dolon La Vareze. Il est cependant possible de procéder par chèque ou en numéraire.

Merci en parallèle, de signaler votre don, lors de la signature du sepa à Michel Magnat

Email: [magnat.michel@wanadoo.fr](mailto:magnat.michel@wanadoo.fr)

Domicile : 3 rue de l'église à Anjou 38 150 .

Au nom du comité et à celui des familles accompagnées nous vous remercions par avance pour l'attention que vous porterez à cet appel et pour votre générosité

-----  
Le comité est joignable :

Par le secrétariat des paroisses :

le Péage de Roussillon : Email : [maison.paroissiale@pspepr.fr](mailto:maison.paroissiale@pspepr.fr) - tel 04 74 86 29 57

Anjou : Email : [notredamedessources@orange.fr](mailto:notredamedessources@orange.fr) - tel 04 74 84 06 54

ou : aux adresses suivantes :

[louis-2-villeneuve@hotmail.com](mailto:louis-2-villeneuve@hotmail.com)

[rinalduzzi pierre@gmail.com](mailto:rinalduzzi pierre@gmail.com)

-----  
Coordonnées Bancaire de Solidarité Saint Martin

IBAN : FR76 1382 5002 0008 0094 1589 463

BIC : C E P A F R P P 3 8 2

Agence :

Ess Isère 2 Savoie – Alpes City – 14 Rue L Sestier – Cs 10324 – 38026 - Grenoble

Intitule du compte :

Solidarité Saint Martin -12 Place de Lavalette – 38028 – Grenoble Cedex 1

-----  
Location actuelle :

un habitation à loyer modéré

propriétaire : Alpes Isere Habitat

Appartement T3 ( 50 mètres carrés )

loyer 335 euros plus 95 de charges mensuelles au total 430 euros par mois

Frais de fonctionnement divers : (, assurance , abonnements , chauffage électricité, eau etc....) 150 par mois au total 580 euros

**Merci de nous aider à financer cette prise en charge**

-----  
**Les familles signent un contrat par lequel elles acceptent en contre partie de l'aide et de l'hébergement , ( établi pour 6 mois renouvelable ) d'être accompagnées par des membres du comité et s'engagent à respecter un contrat précis et très complet de bonnes conduites et d'obligations comme l'assiduité scolaire ou l'acceptation de formations lorsque c'est possible etc .....**